

Cîteaux et les ordres militaires

Analogies et différences des politiques domaniales

Michel Miguet *

The brethren of the military Orders, and Templars and Hospitallers in particular, are currently described as soldiers performing military functions in the Holy Land, when they are not devoting themselves to caring for the poor and the sick. Yet, the armies fighting in the East were financially supported by houses established in Europe. This paper, dealing with the case of Normandy, is concerned with the analogies and differences between the estates of the Templars and the Hospitallers and those of the Cistercians.

The building-up and evolution of the domains are described, as also their organization and the marks they sometimes left upon the modern landscape, with particular emphasis on the Templar's houses, which are more numerous and better documented. Special notice is given to the founding, by the Hospitallers, of new settlements in Normandy - small towns or villages. The question of urban houses owned by both military orders for commercial purposes is also discussed.

Les Ordres religieux et militaires : Hospitaliers, Templiers (plus tard Teutoniques...), naquirent au XII^e siècle de la nécessité de disposer d'une petite armée permanente dans les royaumes latins d'Orient récemment conquis. Les maisons européennes de ces Ordres, par une gestion dynamique de leurs temporels, assuraient l'entretien des escadrons combattant en Terre Sainte.

En me limitant à la Normandie et sans perdre de vue l'exemple cistercien, j'évoquerai dans cette communication la constitution et l'organisation des terroirs du Temple, plus nombreux et mieux documentés que ceux de l'Hôpital dans la province, ainsi que la participation active de cet Ordre à la vie écono-

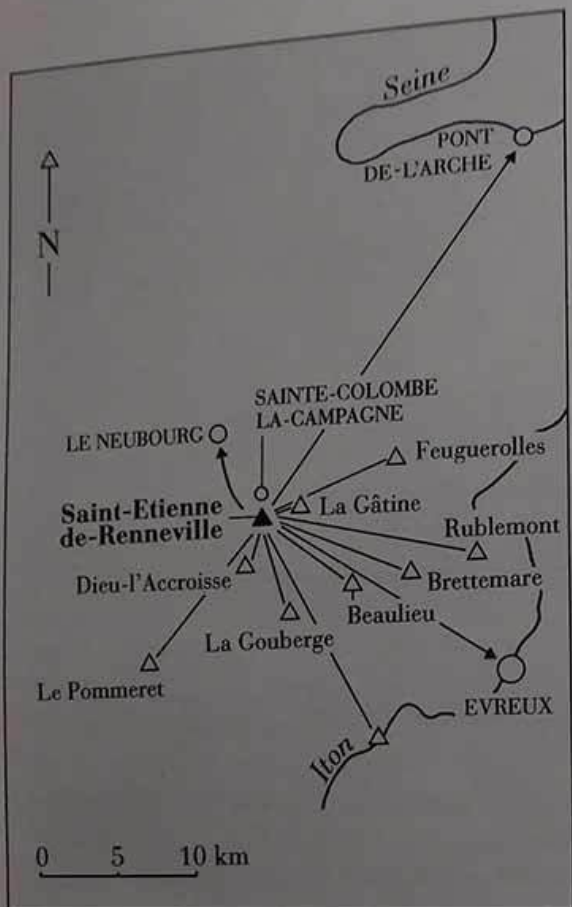
mique de la région. Je montrerai également comment certains domaines templiers ont, comme ceux des moines blancs, durablement marqué les paysages.

Nous verrons enfin ce qui fait la spécificité de l'Hôpital en Normandie : la création de colonies de peuplement.

Et, tout d'abord, qu'est-ce qu'une maison du Temple ou de l'Hôpital aux XII^e et XIII^e siècles ?

C'est, à la fois, un petit monastère, une grosse exploitation agricole et pastorale, un lieu où s'effectuent certaines opérations financières (achats de rentes, prêts à intérêt, par exemple) et un centre de recrutement. Ces maisons se distinguent d'une abbaye cistercienne, en premier lieu par leur taille, beaucoup plus modeste. Le domaine de la

* Centre de Recherches d'Archéologie médiévale, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.



1. Saint-Etienne-de-Renneville et ses granges. Cartographie Michel Miguet.

plus importante commanderie de la province, Saint-Étienne-de-Renneville, implantée sur le plateau du Neubourg, s'étendait sur 800 hectares, granges comprises, contre 2 500 à 5 000 pour une abbaye cistercienne d'importance moyenne (Clairvaux 28 000 ha)¹.

Elles s'en différencient surtout par leur projet qui n'est pas autarcique, mais bien au contraire et dès l'origine, d'insertion résolue dans les circuits économiques.

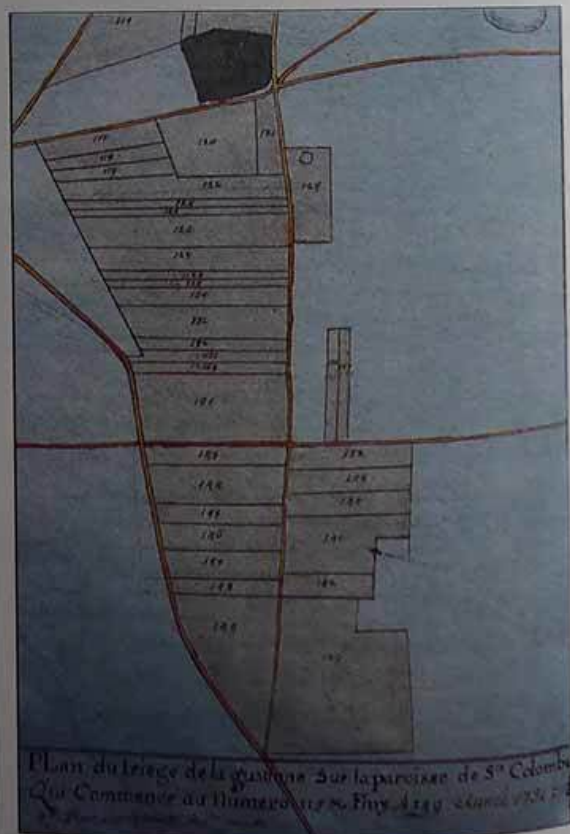
On pourrait trouver une dissemblance supplémentaire dans le fait que les granges templières et hospitalières n'étaient pas mises en valeur par des convers, mais par des ouvriers salariés².

La formation des domaines

À l'instar des domaines cisterciens, les domaines du Temple (c'est moi-même pour l'Hôpital) se constituèrent dans les premiers temps à partir de dons, puis à partir d'achats et d'échanges.

Reprenons l'exemple de Saint-Étienne-de-Renneville, établissement fondé par le Temple vers 1150. La documentation, abondante pour cette maison, ne renferme que peu de donations avant 1200. On en repère ensuite 10 de 1200 à 1209, 17 de 1210 à 1219, 23 dans la décennie suivante, puis 17 entre 1230 et 1239, 5 seulement entre 1240 et 1249, puis 4, etc. Les achats apparaissent quand les dons se raréfient : 11 entre 1230

2. Domaine de Renneville, terres de la Gâtine (Sainte-Colombe). Plan de 1731. © Michel Miguet.



et 1239, 9 dans la décennie suivante, mais 17 jusqu'en 1259, 17 encore entre 1260 et 1269, 15 dans les vingt années qui suivent (1270-1289), 18, enfin, entre 1290 et 1299. Avec le XIV^e siècle, tout s'arrête. Les échanges, une dizaine, sont contemporains de la période des achats. Le processus est donc bien celui que nous évoquions en commençant : des dons tout d'abord, d'ailleurs sollicités pour certains (dons avec contrepartie financière), relayés par des achats qui s'échelonnent sur une longue période de soixante-dix ans et montrent bien la volonté sans faille d'étendre le domaine. Parallèlement, pour rassembler leurs terres et éliminer les enclaves, les templiers de Renneville procèdent à des échanges : une parcelle éloignée est abandonnée pour un champ enclavé ou contigu³.

Quatre-vingts ans plus tôt, la formation du terroir de la grange cistercienne de Vauleurent, dans la plaine de France, s'est effectuée de façon identique : les achats et quelques échanges ont succédé aux aumônes de terres⁴.

Les templiers de Renneville se sont cependant distingués par la ténacité et l'âpreté qu'ils apportèrent à ces acquisitions. Tous les moyens leur furent bons : mortgages illicites, achats effectués par des tiers pour le compte de l'Ordre (débiteurs soldant ainsi leur dette ?), pressions exercées pendant des décennies sur un lignage, sur une veuve...

L'organisation et l'exploitation des terroirs

La dispersion et l'abondance des dons, pour une maison comme Renneville, mais aussi pour d'autres, comme Sainte-Vaubourg à côté de Rouen, ou comme Bourgoult sur le plateau du Vexin, aboutirent à une organisation des terroirs très voisine de celle de Cîteaux : le chef-lieu de commanderie,



3. *Domaine de Renneville, parcelles sises à proximité de Sainte-Colombe. Plan de 1731. © Michel Miguet.*

comme l'abbaye cistercienne, est entouré d'un semis d'exploitations annexes, les granges (Fig. 1)⁵. La plus proche des neuf granges de Renneville était située à deux kilomètres du chef-lieu, la plus éloignée à onze ; mais certaines dépendances cachoises de Sainte-Vaubourg étaient implantées à plus de soixante km de la maison mère.

L'aspect de ces domaines souvent bien rassemblés, parfois d'un seul tenant, ailleurs plus éclatés, est révélateur des difficultés rencontrées par le Temple lors de leur implantation. Il a été facile à l'Ordre de remembrer ses terres lorsqu'il s'est installé dans des lieux relativement déserts, aux confins de deux paroisses par exemple, ou bien à l'emplacement d'un ancien parc à gibier, comme à Sainte-Vaubourg et la similitude avec les exploitations cisterciennes est alors évidente (Fig. 2). La tâche était autrement délicate sur des sites plus densément occupés et l'éparpillement des parcelles témoigne, en ce cas, de l'échec de l'entreprise (Fig. 3).



4. La grange
de Sainte-Vaubourg.
© Michel Miguet.



5. La grange de
Bourgault.
© Michel Miguet.

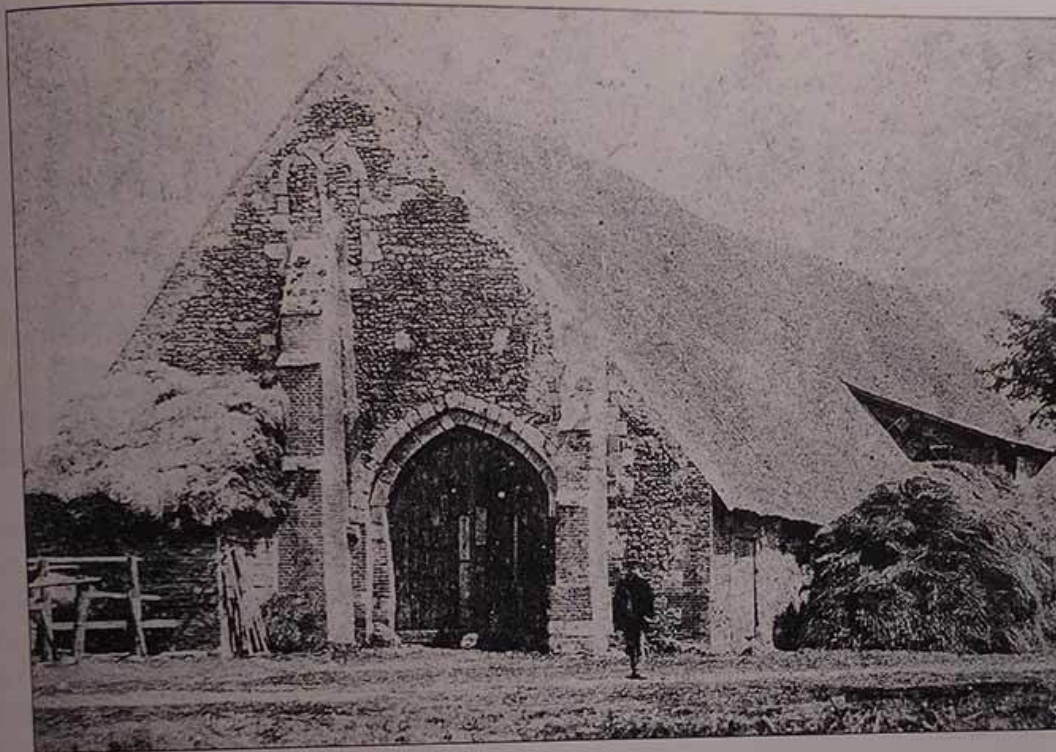
En ce qui concerne les façons culturales, les textes attestent que l'assolement triennal était pratiqué dès le XIII^e siècle sur une partie des terres de Renneville⁶. Les maisons du bailliage de Caen l'avaient vraisemblablement adopté, elles aussi. Les officiers chargés d'arrêter les templiers de ce bailliage, le 13 octobre 1307 mentionnent, dans l'inventaire qu'ils dressent le jour même, la présence dans les granges et les greniers du Temple de froment et de seigle, blés d'hiver,

d'avoine, d'orge et de légumineuses, pois et vesces, toutes plantes considérées alors comme «blés» de printemps⁷. Céréales d'hiver et céréales de printemps alternant avec la jachère caractérisent le rythme triennal des cultures. Il s'agit donc d'un point commun supplémentaire avec les exploitations cisterciennes du nord de la France. Les inventaires de 1307 indiquent également que les labours étaient effectués par des chevaux, plus précisément des juments et le hersage par des

6. La grange
(aujourd'hui
démolie),
de Brette
(collection)

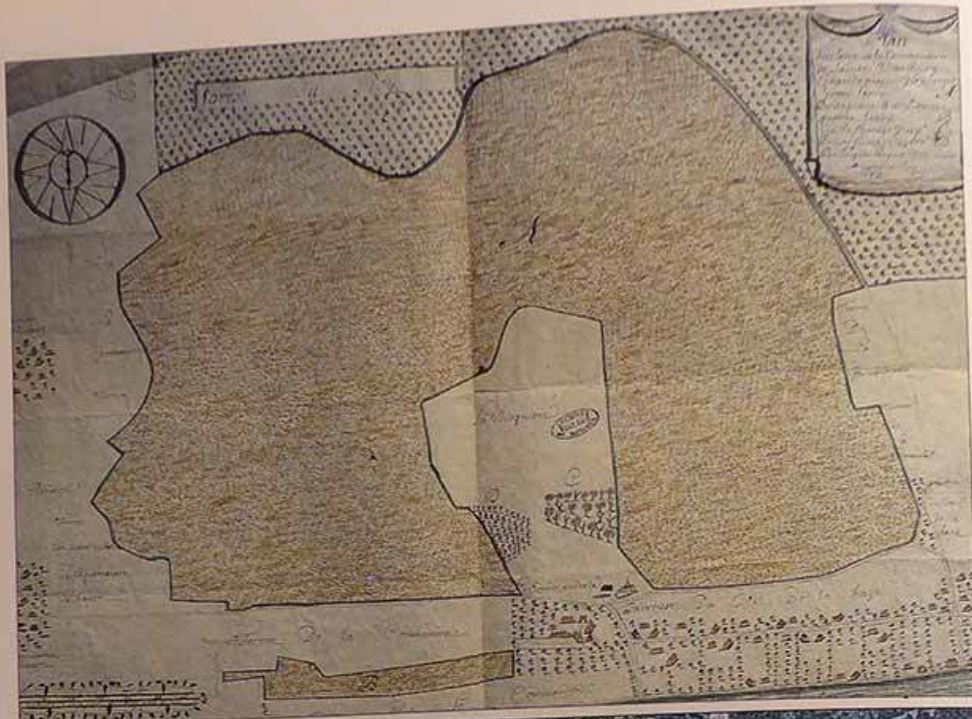
poula
avec l
en qu
de co
spécia
taines
phéri
des f
elles
rages
céré
excep
à la
de T
ment
égale
de le
ajou
tée c
côte

6. La grange
aujourd'hui
démolie.
de Brettemare
(collection privée).



poulains. Cet emploi du cheval concorde avec la pratique de l'assolement triennal et, en quelque sorte, la confirme⁸. Autre point de convergence avec le modèle cistercien, la spécialisation plus ou moins poussée de certaines granges templières. Installées en périphérie du plateau du Neubourg, la plupart des fermes satellites de Renneville, même si elles possédaient quelques acres de pâturages, étaient essentiellement vouées à la céréaliculture. Celle de Rublemont fait exception (Fig. 1). Établie sur des coteaux, à la limite des paroisses de Sacquenville et de Tourneville, elle était presque entièrement tournée vers la viticulture. Tel était également le cas, selon toute vraisemblance, de la petite maison de Fontaine-la-Cado, aujourd'hui Fontaine-Heudebourg, implantée dans la vallée de l'Eure, au pied d'une côte crayeuse orientée au sud-ouest⁹.

La taille des bâtiments utilitaires et singulièrement des granges est fonction du volume des récoltes et donc de l'étendue du domaine. Les granges des commanderies de Sainte-Vaubourg et de Bourgoult, pour importantes qu'elles soient (Fig. 4-5), ont cependant des dimensions nettement inférieures à celles des granges cisterciennes de la plaine de France ; mais les hangars de Brettemare (dépendance de Renneville) ou d'Ivry-le-Temple leur sont, en revanche, tout à fait comparables¹⁰. Le premier (Fig. 6) possédait onze travées et le second, selon un procès-verbal de visite dressé en 1457, comprenait « dix arches de pierre de chacun côté »¹¹. Il s'agissait donc d'un édifice long d'environ 50 m, en tous points comparable à la grange cistercienne de Troussures, récemment démolie. Il n'en subsiste aujourd'hui qu'un mur pignon large de 18 m.



7. Le domaine de Sainte-Vaubourg en 1693. © Michel Miguet.



8. Le domaine de Sainte-Vaubourg en 1973. © IGN.

La participation à l'économie marchande

De la même façon que les cisterciens, les templiers se sont insérés, mais eux dès l'origine, dans les circuits économiques de la région en commercialisant leurs produits. Ils l'ont fait, comme Cîteaux, par l'intermédiaire des «maisons de ville», à la fois comptoirs,

celliers et, le cas échéant, refuges. Saint-Étienne-de-Renneville, pour reprendre cet exemple, possédait des maisons et des étals au Neubourg, gros marché aux bestiaux, d'autres à Évreux, près de la halle et à Pont-de-l'Arche, au bord de la Seine. Sainte-Vaubourg avait acquis en 1223 une grande maison à Rouen, rue Saint-Éloi¹². La commanderie de Bourgoult disposait, quant à elle,

d'un cor
autre au
les hosp
marché
rent (ex
les-Poël

L'emp

De
étudié
de Fra
était e
domai
durabi
mandi
nerai
rels de

Le
de Sa
Pour

9. Par
de la
Plan e



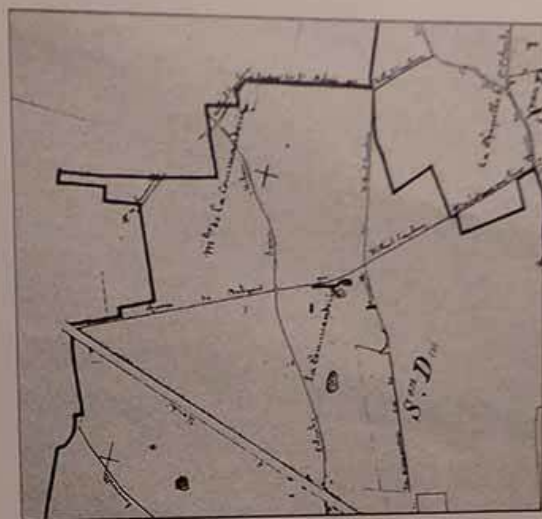
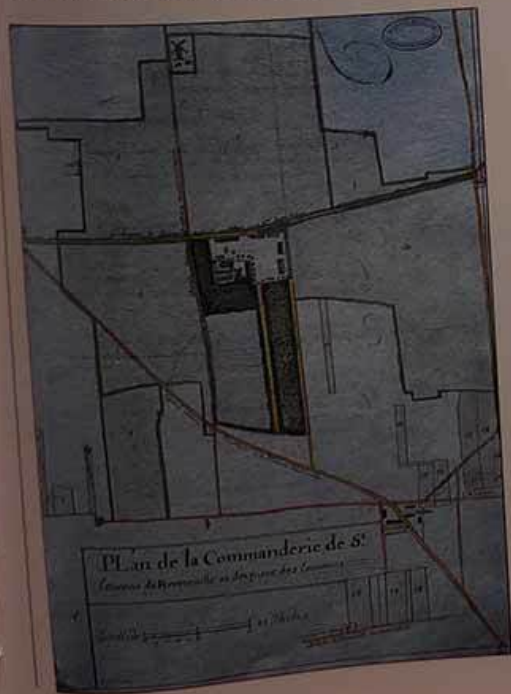
d'un comptoir à Vernon et, sans doute, d'un autre aux Andelys. En ce qui les concerne, les hospitaliers établirent des foires et des marchés dans les villes neuves qu'ils fondèrent (ex. de Villedieu-lès-Bailleul, Villedieu-les-Poêles).

L'empreinte des terroirs

De même que lorsque Ch. Higounet a étudié le terroir de Vaulerent dans la plaine de France l'empreinte dans le parcellaire en était encore reconnaissable, de même les domaines du Temple ont profondément et durablement marqué les paysages de Normandie jusqu'au remembrement. J'en donnerai trois exemples empruntés aux temporels de Sainte-Vaubourg et de Renneville

Le plus ancien plan conservé du domaine de Sainte-Vaubourg date de 1693 (Fig. 7). Pour des raisons topographiques et histo-

9. Parcelles entourant les bâtiments de la commanderie de Renneville. Plan de 1731. © Michel Miguet.

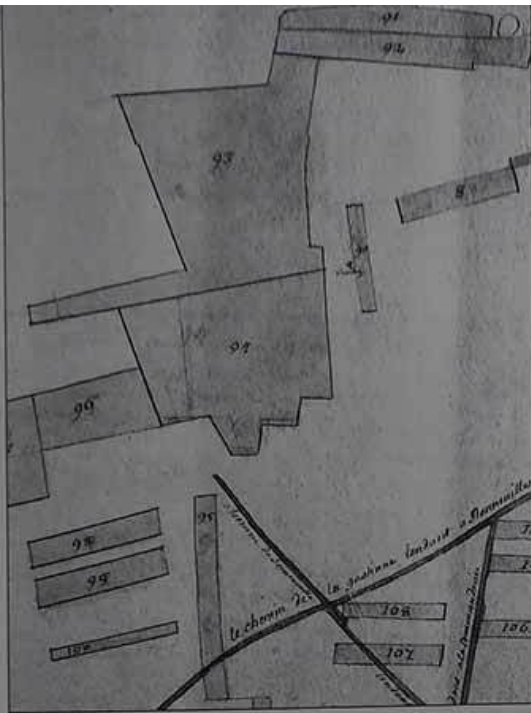


10. Limite communale de Sainte-Colombe calquée sur les contours du domaine. © Michel Miguet.

riques, ce parc à gibier donné au Temple par le roi Henri II Plantagenêt, n'avait très vraisemblablement subi que des modifications mineures entre le XII^e et le XVII^e siècle¹³. Une photographie de l'IGN prise en 1973 montre qu'à cette date après huit siècles, il était demeuré intact (Fig. 8).

En ce qui concerne Saint-Étienne-de-Renneville, la comparaison entre un plan de 1731 (Fig. 9) représentant les vastes parcelles entourant le chef-lieu de commanderie, d'une part et le cadastre de Sainte-Colombe-la-Campagne (aujourd'hui Sainte-Colombe-la-Commanderie), d'autre part, prouve que les géomètres de l'Empire chargés de dresser ces plans cadastraux ont partiellement adopté, comme limite de la commune, celle de l'ancien domaine templier (Fig. 10). Cette dernière avait depuis si longtemps marqué le paysage qu'elle en fut considérée comme un élément quasi permanent, au même titre qu'un ruisseau ou qu'une voie romaine. Ici, c'est le cadastre qui perpétue le souvenir d'un tracé pluriséculaire.

Cette pérennité peut être le fait, non plus d'un domaine ou de ses contours, mais d'un ensemble de quelques parcelles. L'un des



11. Parcelles du domaine de Renneville au finage de Sainte-Colombe. Plan de 1731.
© Michel Miguet.

plans dressés en 1731 pour le commandeur de Renneville représente quatre pièces jointives situées dans la partie orientale du finage de Sainte-Colombe et numérotées 91 à 94 (Fig. 11). Ces pièces se retrouvent, inchangées, sur le cadastre de 1811 (Fig. 12). La seule modification réside dans le morcellement de la parcelle 94. Un cliché de l'IGN pris en 1947 atteste que ce « triège »¹⁴, comme l'on dit en Normandie, n'avait pas encore été modifié dans ses contours ; seul le morcellement dû aux partages successoraux s'était accentué (Fig. 13, parcelles entourées d'un cercle). C'est le remembrement des années 1950 qui fit disparaître, sur le plateau du Neubourg, ces structures parcellaires fossilisées¹⁵.

Les villes neuves de l'Hôpital

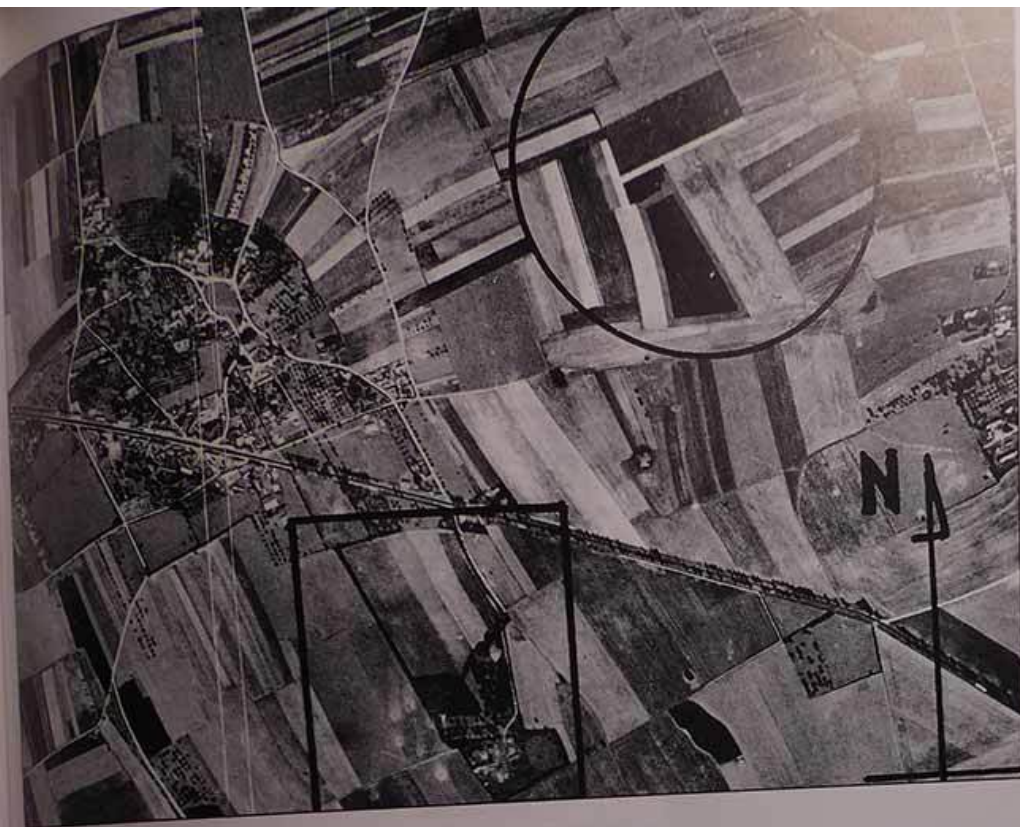
La grande originalité de l'Hôpital, en Normandie, réside en effet dans les cinq ou six tentatives de peuplement qu'il a réalisées, en paréage avec des seigneurs laïques. L'une d'entre elles a bien réussi : Villedieu-les-Poêles. Sans doute pour les mêmes raisons (terroirs trop exigus ou de qualité médiocre), les moines blancs convertirent certaines de leurs granges en colonies de peuplement.

Pour rester dans le nord de la France, je citerai les villages neufs de Chantraines et de Bourdons, fondés en paréage, au début du XIII^e siècle, par Thibaud IV de Champagne et l'abbaye cistercienne de La Crête¹⁶. Je dois à l'obligeance de Terryl Kinder, qui travaille sur Pontigny, de pouvoir également citer les granges de Chailley et de Boeurs, dans la forêt d'Othe, ainsi que celle de Villiers-la-Grange, appartenant au domaine de cette abbaye et peuplées toutes les trois à une époque et pour des raisons que, malheureusement, nous ignorons.

En ce qui concerne les villes neuves de l'Hôpital en Normandie, j'en montrerai deux dont le plan trahit l'origine artificielle : Villedieu-les-Poêles (Fig. 14) et Villedieu-lès-

12. Persistance de ces parcelles dans le cadastre de 1811.
© Michel Miguet.





13. Un paysage fossile :
les mêmes parcelles, entourées d'un cercle. © IGN, 1947.

Bailleul¹⁷. La première a été établie entre Vire et Granville, sur une bande de terrain assez exiguë donnée à l'Ordre par Henri 1^{er} Beauclerc¹⁸. Nous ignorons la date de fonda-

14. Villedieu-les-Poêles,
ville neuve fondée par l'Hôpital.
© IGN.



tion de la seconde, le XII^e siècle certainement. Le village de Villedieu-lès-Bailleul se situe approximativement à mi-chemin entre Argentan et Trun. Le plan de cette petite agglomération demeure très significatif, même aujourd'hui, huit siècles après sa fondation (Fig. 15).

Conclusion

Si des différences bien marquées existent entre le Temple et l'Hôpital, d'une part, et Cîteaux, d'autre part, en ce qui concerne la vocation de leurs établissements respectifs, d'évidentes convergences se font jour par ailleurs : même âpreté dans l'acquisition des terres, même organisation des domaines et, à un degré moindre, même spécialisation des exploitations chez les templiers. Chez les hospitaliers, choix identique en face de terroirs improductifs ou trop exigus conduisant à leur transformation en colonies de peuplement.

Dès la fin du XII^e siècle, on décèle un autre point commun entre le Temple et Cîteaux : ce sont les critiques que l'avidité des deux ordres suscite chez leurs contemporains même si les autres familles monastiques ne sont pas épargnées.

Notes

1. Cf. Marcel Pacaut, *Les moines blancs*, s. l., 1993, p. 256.

Saint-Étienne-de-Renneville, arr. La Commanderie, comm. de Sainte-Colombe-la-Commanderie, Eure, arr. Évreux, cant. Évreux-nord.

2. Voir, à ce sujet, Léopold Delisle, «Inventaire des Templiers du bailliage de Caen», dans *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen Age*, Paris, 1851, p. 723 et abbé Auguste Pétel, *Comptes de régie de la commanderie de Payns 1307-1309*, Troyes, 1908, *passim*.

3. Les sources médiévales de l'histoire de Saint-Étienne-de-Renneville se trouvent, pour l'essentiel, aux Archives nationales (S 4995 à S 4998) et à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 5490). Les archives départementales de l'Eure ne conservent que des pièces modernes (série H).

4. Cf. Charles Higounet, *La grange de Vaulerent*, Paris, 1965, p. 26 et 27.

5. Sainte-Vaubourg, comm. du Val-de-la-Haye, Seine-Maritime, arr. Rouen, cant. Grand-Couronne.

Bourgout, comm. Harquency, Eure, arr. et cant. Les Andelys.

6. Cf. Delisle, *Études...*, p. 298.

7. *Ibid.*, p. 721-728.

8. Cf. Georges Duby, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, vol. I, Paris, 1962, p. 200.

9. Fontaine-Heudebourg, Eure, arr. Les Andelys, cant. Caillon.

10. Brettemare, comm. de Saquenille, arr. Évreux, cant. Évreux-nord.

Ivry-le-Temple, Oise, arr. Beauvais, cant. Méru (cette maison appartenait jadis au diocèse de Rouen, c'est pourquoi nous la comptons parmi les commanderies normandes).

11. Arch. nat. S* 5558, fol. 117.

12. Arch. nat., S 5199A, 16^e liasse et Eugène Mannier, *Les commanderies du grand prieuré de France*, Paris, 1872, p. 421.

13. Voir au sujet du parc de Sainte-Vaubourg : Michel Miguet, «Le parc de Sainte-Vaubourg : un paysage médiéval fossilisé ?», dans *Cahiers Léopold Delisle*, tome XXXIV, 1985, p. 59-67.

14. Triège est synonyme de quartier (cf. André Plaisse, *La baronnie du Neubourg*, Paris, 1961, p. 246).

15. «Avec le remembrement, ce sont mille ans d'histoire agraire qui s'achèvent et c'est une nouvelle étape de l'histoire de la terre qui commence.» (André Plaisse, *L'évolution de la structure agraire dans la campagne du Neubourg*, Paris-La Haye, 1964, p. 52).

16. Cf. Charles Higounet, *Défrichements et ville neuves du Bassin parisien (XI^e-XIV^e siècles)*, Paris, 1990, p. 135 et 136.

17. Villedieu-lès-Bailleul, Orne, arr. Argentan, cant. Trun. Villedieu-les-Poêles, Manche, arr. Saint-Lô, chef-lieu de canton.

18. Cf. Guillaume de Jumièges, *Gesta normannorum ducum*, éd. Jean Marx, Rouen-Paris, 1914, livre VIII, p. 313.

19. Cité par Marion Melville, *La vie des Templiers*, Paris, 1951, p. 205 (extrait de *La Bible Guiot de Provins*).

20. Cité par Marcel Pacaut, *Les moines blancs*, Paris, 1993, p. 173.